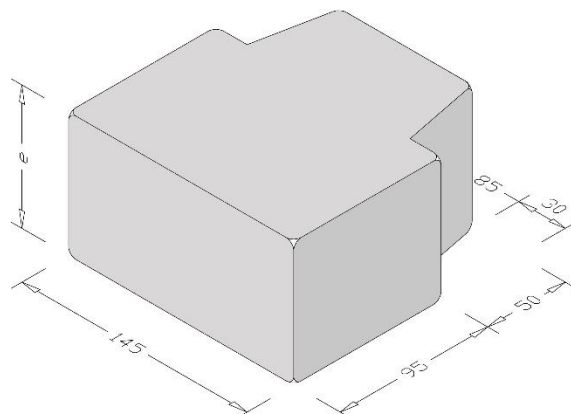


Fiche technique sur le pavé drainant 14,5 x 14,5 en 8 et 10 cm d'épaisseur



(dimensions en mm)

Il s'agit d'un pavé **rustique** aux arêtes écornées et épauffrées après passage dans un tambour métallique tournant ou **franc** aux arêtes vives.

Trois teintes de base sont disponibles : le ton gris clair (type Cendre), le ton anthracite (type Tourbe) et le ton jaune-beige, semblable au grès Jurassique (type Luxembourg). Les tons Condroz, Ardenne et Semois de la gamme ainsi que toute autre couleur en dehors des teintes de base sont également facilement réalisables.

Les pavés sont **teintés dans la masse** par des colorants à base de pigments minéraux (oxydes métalliques). Les nuances sont obtenues par mélange de deux teintes de béton dans la masse du pavé.

- **Dimensions** : 145 mm x 145 mm x **80** mm ou 145 mm x 145 mm x **100** mm ;
- **Surface drainante** : 2 500 mm² soit 12 % de la surface totale ; cela leur confère une perméabilité à l'eau égale à 300 litres par seconde et par hectare.
- **Poids** : 3,2 kg / pièce en 80 mm et 4 kg / pièce en 100 mm d'épaisseur ;
Pièces / m² : 48 ;
- **Conditionnement** : sur palettes cautionnées ;
- **Caractéristiques techniques et performances mécaniques** : conforme à la NBN EN 1338, NBN B 21-311 et PTV 122.

Ce pavé peut être combiné avec le pavé rectangle 217,5 mm x 145 mm x 80 mm
et les 217,5 mm x 145 mm et 72,5 mm x 145 mm en 100 mm

Les sables et les agrégats intervenant dans la fabrication de nos produits sont des matériaux nobles et naturels issus directement de carrières et de zones de dragage. Ils peuvent contenir une quantité non décelable de particules sensibles à l'oxydation. Ainsi, malgré tout le soin apporté à la fabrication de nos produits, de manière anarchique, peuvent apparaître des petites taches brunes qui sont le fruit de l'oxydation de ces particules lorsqu'elles se retrouvent en surface au contact de l'air et de l'eau. Un simple passage à l'aide d'une pointe métallique et/ou d'une brosse de fer permettra d'éliminer définitivement cet éventuel petit désagrément.

La plaque vibrante ne doit pas être utilisée sur les pavés drainants francs.